



**Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)**

[Jeudi 28 janvier 2016]

Date de la convocation

22 janvier 2016

Date d'affichage

22 janvier 2016

Nombre de conseillers

En exercice : 32

Présents : 24

Procurations : 4

Votants : 28

Présents : Patrice GAUSSERAND, *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Monique GUILLE, Pierre TRANIER, Alain SORIANO, Christophe CAUSSE, Dominique HIRISSOU, Chantal TICHIT, *Maires Adjoints*

Lahcene BAAZIZ, Bernard BARTHE, Pierre COURJAULT-RADE, Thierry BODDI, Eric PILUDU, David AMALRIC, Christelle HARDY, Christian PERO, Aurélie TREILHOU, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE, Alain HORTUS, Jean BATAILLOU, Marie-Françoise BONELLO, Philippe PILLEUX, *Conseillers*

Absents et représentés : Stéphanie NELATON, Magali CAMALET, Christelle BIROT, Martine VIOLETTE

Absents : Marie-Christine BOUTONNET, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH, Françoise BONNET

N° 025/ 2016

Secrétaire de séance : Alain SORIANO

Objet de la délibération : Engagement de dépenses d'investissement avant inscription au budget primitif 2016

Conformément à l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la Collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

BUDGET PRINCIPAL :

- 213-2188-557	Ecoles	30 000 €
- 822-2315-930	Vie quotidienne	150 000 €

VOTE : Unanimité

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire, conformément au texte ci-dessus, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement précitées.

DONNE POUVOIR au Maire, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,

Patrice GAUSSERAND

Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20160128-025-2016-DE
Date de télétransmission : 29/01/2016
Date de réception préfecture : 29/01/2016